

Contact[s]

L'information d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux



Aire Olympique

La visite du Président du Conseil Régional

Nouvelle école maternelle

Salle du Manège - Aire-sur-la-Lys

Jeudi 18 Décembre à 20h00



**ORCHESTRE
DE DOUAI**
RÉGION NORD PAS DE CALAIS

Concert Ludwig van Beethoven

Direction : **Stéphane Cardon**

Piano : **Jean-Claude Pennetier**

Coriolan, ouverture en ut mineur, opus 62
Concerto n°4 pour piano, en sol Majeur, opus 58
Symphonie n°7 en la Majeur

Tarif unique : 15 €

Les places sont à retirer auprès de l'Office de Tourisme d'Aire-sur-la-Lys.

Organisation : Pays de Saint-Omer

SOMMAIRE

Actualités

- Aire Olympique p 4
 Visite du
 Président de région p 5

Dossiers

- Une nouvelle école
 Maternelle p 6
 Aide personnalisé
 dans les écoles
 Baby Sport p 7

Travaux et Réglementations

- La zone bleue
 La résidence Bayard
 La place Notre-Dame
 Le square des A.F.N. p 8

Hameaux

- Saint-Quentin
 Moulin le Comte p 9

Associations

- L' ADEP p 10
 L' Harmonie Batterie
 Municipale p 11
 Rencontres p 12

Clin d'œil p 13

Libre expression p 14

Nouvelles enseignes p 15

POUR RECEVOIR

Contact s

Ce numéro est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des foyers d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux. Les Airois qui ne l'auraient pas reçu peuvent téléphoner au 03 21 95 40 50. Il est également disponible sur le site internet de la ville : www.ville-airesurlalys.fr ou à l'accueil de la mairie.



Le mot du maire

Un premier bilan au bout de 8 mois vous permettra de mesurer le travail accompli par la nouvelle municipalité et le respect du contrat qu'elle a passé avec la population airoise.

La suppression des horodateurs et la mise en place d'un stationnement réglementé par une zone bleue a été réalisée cet été.

La mise en place d'un numéro d'appel unique depuis novembre offrira aux airois un nouveau service.

Le dernier conseil municipal a décidé de reconstruire la nouvelle école maternelle sur le site de l'ancienne salle des fêtes associée à une crèche et une halte garderie « multi accueil » mais également un accueil itinérant « Bébé Bus » avec la Communauté de Communes du Pays d'Aire en associant des communes voisines du nord à ce projet. La CAF a validé ces projets avec des financements importants en investissement comme en fonctionnement. La procédure du choix du maître d'œuvre sera lancée avant la fin d'année.

La construction d'une salle de sport liée au lycée Vauban, au collège Jean Jaurès et à la pratique du badminton de haut niveau va permettre de disposer d'un équipement important financé par la région, et le département, qui servira de base arrière pour les JO 2012, avec des retombées sur l'économie locale. La fédération nationale de badminton vient de donner son accord ce qui nous permet de lancer le concours de maîtrise d'œuvre dans les prochains jours.

Comme vous pouvez le constater, la municipalité met les « bouchées doubles » pour que notre ville retrouve sa véritable place.

Enfin, je voudrais à travers ce second Contact[s] profiter de l'occasion pour vous souhaiter au nom de la municipalité, de joyeuses fêtes de fin d'année et nos bons vœux pour l'année nouvelle. Que 2009 voit la réalisation de tous vos projets dans une année de joie, d'amour, de solidarité et d'humanité pour aider les plus démunis.

Jean-Claude Dissaux

Maire d'Aire-sur-la-Lys

Conseiller Général

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Aire

Contact s N°02 / Décembre 2008

Directeur de la publication : Jean-Claude Dissaux
 Rédaction : Mairie d'Aire-sur-la-Lys - 03 21 95 40 50
 Conception : atelierphotographic - Aire-sur-la-Lys
 Impression : Imprimerie Mordacq - Aire-sur-la-Lys
 Magazine Contacts : Hôtel de ville / Grand'place, BP 29 / 62921 Aire-sur-la-Lys cedex
 Tél. 03 21 95 40 40 - Fax. 03 21 95 40 41 - email : accueil@ville-airesurlalys.fr
 Site : www.ville-airesurlalys.fr
 Dépôt légal : Décembre 2008 - Tirage : 4700 exemplaires.
 Contact s est imprimé sur papier recyclé.



Prochaine parution mars 2009.

Badminton : Aire Olympique - Londres 2012



MM. Alain Tellier, Wulfran Despicht, Jean-Claude Dissaux, Paul-André Tramier, Jean-Marc Pocholle

Aire est bien parti pour jouer un rôle important en marge des J.O. de 2012. Une nouvelle salle de sport pourrait servir de site d'entraînement aux équipes de badminton du monde entier. C'est l'enjeu d'une rencontre qui s'est déroulée jeudi 17 juillet. Le président de la CCPA Jean-Claude Dissaux - épaulé par le vice-président de la CCPA chargé des sports Alain Tellier et Frédéric Ducrot (président du Volant Airois) - en a débattu avec Paul-André Tramier, président de la fédération nationale de badminton, et des délégués des conseils général et régional. Premier argument de poids, il est acquis que la CCPA est reprise dans le périmètre du « Channel District », soit le territoire devant servir de base de préparation pour les équipes internationales. Mais une salle adéquate reste à bâtir. « Le site existe, les besoins aussi, et la motivation est inébranlable » a rappelé Jean-Claude Dissaux, en précisant que la Communauté

de Communes et le lycée Vauban ont besoin d'un nouveau complexe sportif « qui serait le bastion de nombreuses disciplines sportives. »

La mise à disposition de cette future salle de sport, à proximité de Vauban, est un véritable appel du pied à la région qui finance les lycées publics.

En outre Wulfran Despicht, vice-président chargé des sports à la région et au Syndicat mixte Côte d'Opale, assure que « l'intégration du site d'Aire-sur-la-Lys dans l'annuaire des sites labellisés n'a rien d'impossible ».

De leur côté, MM. Bourgeois et Humez, qui représentaient le conseil général, ont confirmé l'engagement du président Dupilet lors de sa visite du 21 mai ; le département participera au financement du projet. Enfin, en sa qualité de président de Saint-Omer Développement, Daniel Pecqueur déclare que l'aboutissement de ce projet

« validerait l'engagement du Pays de Saint-Omer dans les actions de promotion du sport ».

Lors de sa visite, Monsieur Daniel Percheron, Président de la Région Nord-Pas-de-Calais a confirmé son engagement pour la construction d'une salle de sports près du lycée Vauban. Elle servirait aux élèves qui utilisent actuellement les salles municipales et aux associations sportives regroupées dans la salle du Manège, en particulier le Volant Airois. L'équipe de France de cette discipline y préparerait les Jeux Olympiques de Londres 2012. Cette installation permettrait à notre club local d'organiser dans le futur des rencontres internationales importantes avec un impact non négligeable sur les commerces et le tourisme local.

Ce que cela entraîne

- Accueil d'importantes manifestations sportives sur le long terme,
- Possibilité offerte au lycée Vauban et collège Jean Jaurès d'agrandir leur éventail de disciplines sportives,
- Hors temps scolaire, salle ouverte aux associations sportives locales,
- Véritable aubaine pour le commerce, restauration, hôtellerie, et le tourisme local.



Le Président du Conseil Régional

répond à la sollicitation de Jean-Claude Dissaux : une première !

Daniel Percheron, Président du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais nous a fait l'honneur de sa visite. Après une reconnaissance du terrain avec Jean-Claude Dissaux, maire, président de la Communauté de Communes du Pays d'Aire, il a rencontré dans la salle haute du Bailliage les élus airois et de la CCPA, et a pris connaissance des projets. Premier chapitre développé : **La création d'une salle de sports** qui servirait à la fois au lycée Vauban mais aussi au club de badminton et enfin aux athlètes de haut niveau venus préparer les Jeux Olympiques de Londres 2012. Sur ce projet, Daniel Percheron a été clair : « *Nous n'avons jamais été sollicités sur le sujet. Vous avez mis à notre disposition des équipements (salle de sport pour le Lycée Vauban). Vous ne réclamez pas votre juste retour mais une salle de sports. Ce dossier sera examiné avec bienveillance. Nous serons au rendez-vous, la partie est gagnée.* » Le président de la Région, a élargi

le débat aux autres projets : **La transformation de la salle du Manège** en lieu culturel et festif, pour remplacer l'ancienne salle des fêtes démolie en 2006. « *Il n'y a en France que deux salles comme celle-ci. Il faut que votre projet soit maîtrisé avec une jauge de 800 à 1000 places. C'est un dossier exemplaire pour le FODEL (fonds de développement du littoral) pour l'attractivité des territoires.* » **L'Espace Culturel AREA**, salle de spectacles qui a besoin de gros travaux de mise aux normes et ne dispose pas de salle de réception pour accueillir des congrès ou des séminaires, a indiqué le Maire. « *Le cinéma municipal, c'est une bonne idée, le cinéma c'est l'art du siècle.* » **Numérisation du fond ancien de la bibliothèque** pour permettre sa mise en réseau avec les bibliothèques de la CCPA et les bibliothèques associatives. **Aménagement d'un port fluvial et d'un camping le long de la Lys** pour que les touristes séjournent

plus longtemps à Aire, une étude de faisabilité sera lancée en 2009. « *Nous allons vous aider à attirer, à sédentariser les touristes* » a répondu Daniel Percheron. **La création de chemins de randonnées et de pistes cyclables**, en préservant l'emprise de l'ancienne voie ferrée, « *L'idée est excellente.* »

En conclusion, le Président de la région a insisté sur le patrimoine exceptionnel de la commune. « *Des villes comme la vôtre, il n'y en a que trois dans la région avec Gravelines et Le Quesnoy. Aire-sur-la-Lys est un bijou qui n'a jamais parlé au futur. Nous allons vous aider à le faire.* »

Le Président du Conseil Régional a proposé de passer un contrat en dehors du droit commun entre la Région et la commune d'Aire-sur-la-Lys pour réhabiliter l'ensemble des monuments historiques de notre cité.

LE SAMEDI 18 OCTOBRE 2008



De gauche à droite MM. Michel Lefait, Jean-Claude Dissaux, Daniel Percheron et M^e Dominique Rembotte

Une nouvelle école maternelle

LE SITE EST CHOISI

La construction d'une nouvelle école maternelle et d'une structure petite enfance

Réuni le 21 octobre dernier le conseil municipal a décidé à l'unanimité de construire une école maternelle pour le centre-ville et d'assurer en même temps, pour le compte de la Communauté de communes du Pays d'Aire, la construction d'une structure « multi accueil » dédiée à la petite enfance. C'est le résultat d'un long processus de réflexion déclenché depuis la fermeture de l'école de la rue du Fresno, le 1^{er} janvier 2008, suite aux problèmes d'insalubrité et de non-conformité.

La non-conformité de l'école du Fresno

Avant le 1^{er} janvier 2008, l'école de la maternelle de la rue du Fresno accueillait près de 140 enfants en plein centre-ville. Le bâtiment d'origine, de trois classes, était très étroit et ne possédait pas de couloir de circulation entre les classes.

A l'arrière de la cour, des préfabriqués anciens (datant de 1965) accueillait les deux autres classes supplémentaires et une salle de jeux ; il y faisait trop chaud en été alors qu'en hiver il était impossible de chauffer de manière homogène. Le préau très petit était couvert de salpêtre et les accès de l'école difficiles car trop étroits. Ce constat a amené la commission de sécurité à déclarer le 18 octobre 2007 cet établissement non-conforme.



Une solution provisoire, l'annexe Vauban

Dans l'urgence, l'ancienne municipalité a transféré, à compter du 1^{er} janvier 2008, l'intégralité de l'école maternelle dans l'ancienne annexe du lycée Vauban, inoccupée depuis l'agrandissement de celui-ci. Ce transfert a nécessité des travaux de réparation mais aussi d'adaptation pour des enfants de maternelle, ce qui a rendu les locaux conformes et agréables. Il a fallu aussi organiser un service encadré de transports des élèves, à la charge de la ville, entre le centre (place des Béguines ou place d'Armes) jusqu'à l'annexe, et ce quatre fois par jour pour tenir compte des enfants qui ne mangent pas à la cantine.

Depuis la rentrée 2008, ce service a été recadré et répond maintenant à la demande des parents.



Le choix de l'ancienne salle des fêtes

Monsieur Jean-Claude Dissaux, Maire, a expliqué que reconstruire l'école maternelle rue du Fresno poserait de nombreuses contraintes. Ainsi, selon l'étude de faisabilité de l'agence d'urbanisme de Saint-Omer, l'investissement à prévoir serait de 5,5 millions d'euros avec en plus, pour déboucher sur l'avenue Foch, l'achat de terrain de la Société des Eaux du Nord pour une somme de 300 000 euros ; par ailleurs, par manque de superficie, la construction nécessaire d'un étage, aurait posé des problèmes d'organisation interne dans une école pour enfants de moins de 6 ans. Il a ainsi demandé à l'agence d'urbanisme une étude complémentaire de faisabilité sur le site de l'ancienne salle des fêtes. Celle-ci a démontré que le coût serait inférieur avec des conditions d'accès plus sécurisés.



Espace laissé, par l'ancienne salle des fêtes

Ce que cela entraîne

- La superficie du site permettant de joindre à l'école la structure « petite enfance ».
- Une nouvelle construction respectant les normes et proche du centre ville.
- La circulation et le stationnement facilitant l'accès des parents.

L'aide personnalisée dans les écoles d'Aire-sur-la-Lys



La réforme « Darcos » de la semaine de 4 jours s'est accompagnée de la mise en place d'une aide personnalisée pour les élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages. Le principe est bon, mais comme le service d'accueil en cas de grève

des enseignants, la mise en œuvre et le financement sont à la charge de chaque école et de chaque commune.

Souhaitant la réussite scolaire pour tous, la municipalité s'est, dès le début de l'année scolaire, associée à la démarche des directeurs des écoles publiques qui voulaient harmoniser la mise en place de ce soutien, en relation avec l'Inspecteur de l'Education Nationale au niveau de toute la commune. Cette nouvelle organisation a en effet des incidences sur nos services municipaux, dans le cadre par exemple de la garderie, de la cantine, des transports ou tout simplement de l'occupation des

MISE EN PLACE REUSSIE

locaux.

Après un repérage des élèves susceptibles de bénéficier de cette aide personnalisée et une estimation des moyens qui pourrait être développés, le groupe de concertation a décidé de répartir cette aide sur 32 semaines. A raison de 1h30 par semaine répartie sur 2 séquences de 45 min, près de 80 enfants ont commencé à y participer depuis le mois d'octobre sur les 4 écoles maternelles et primaires du centre ville. Les familles en ont été informées, mais il faudra une adhésion complète des parents et de l'enfant afin que cette aide personnalisée trouve sa pleine efficacité.

Initiation aux sports pour les petits



Baby Sport municipal

La commune d'Aire-sur-la-Lys, propose aux jeunes enfants des activités de découverte et d'initiation à la pratique sportive :

le Baby-sport dans la salle Henri Berton. Différentes associations sportives proposent également ces activités. Pour tout renseignement et horaires, demander :

Le Guide des Associations
Mairie d'Aire-sur-la-Lys
03 21 95 40 40
ou téléchargement au format PDF sur www.ville-airesurlalys.fr



Baby Boxe



Baby Tennis



Baby Karaté



Baby Poney

REHABILITATION DE LA RESIDENCE BAYARD EN 2009



La SA HLM Logis 62 dont le siège est à Boulogne-sur-Mer, va entreprendre un important programme de réhabilitation des logements de la Résidence Bayard et du Pavillon de Marles. Le début des travaux est prévu en 2009, la durée sera d'environ un an. La rénovation concerne les parties communes : pose de revêtement de sol dans les couloirs, entrées et escaliers ; remplacement des boîtes aux lettres, réfection complète des parties communes et des appartements par la remise à neuf des installations sanitaires, de cuisine et des menuiseries. L'investissement prévisionnel est de 2 000 000 d'euros pour le bailleur social avec le concours du CAL-PACT de Saint-Omer.

Les nombreux locataires, invités à la présentation des travaux ont marqué leur attachement aux deux résidences, heureux d'apprendre que les loyers ne subiront pas d'augmentation et qu'ils n'auront pas à quitter les lieux au cours du chantier (mise en place de « locataires relais »). Les travaux extérieurs seront réalisés par la commune.



PLACE NOTRE-DAME

Les travaux d'aménagement de la place Notre-Dame ont été réalisés en 1978 le revêtement donnait des signes de fatigue matérialisés par des décollements d'enrobés. Il a donc été décidé de renouveler la couche de surface. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas en juillet 2008, et ils consistaient en un rabotage de l'enrobé existant sur 4 cm et à son remplacement par un enrobé rouge pour les zones de circulation et noir pour les places de stationnement. Préalablement à ces travaux les services techniques avaient procédé au nettoyage et à la remise en état du béton désactivé des trottoirs ainsi que de l'éclairage public.



un coup de jeune

LA ZONE BLEUE, SATISFACTIONS...



ATTENTION :
En zone 30
le piéton est
PRIORITAIRE

Depuis le 1^{er} septembre 2008, la zone bleue est fonctionnelle en centre ville.

Quelques rappels :

La zone bleue s'applique du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le stationnement est limité à 1h30 sauf à 30 mn dans la rue du bourg. La zone bleue s'applique Grand Place, place et rue Notre Dame, rue d'Arras, rue du général Leclerc, rue de Saint-Omer, place du rivage, rue du Bourg et parking Champion.

Des disques sont disponibles à la Mairie et à l'Office de Tourisme. L'union commerciale a décidé de suivre la municipalité par le biais de la fabrication de disques de stationnement. Nous la remercions d'accompagner la politique municipale dans ce projet. Le stationnement est interdit rue de la Tour Blanche de



l'angle de la rue du Bourg à l'entrée Champion.

La mise en place de la zone bleue n'est absolument pas un retour à un système archaïque comme le prétend l'opposition.

Les Airois trouvent en centre ville des places de stationnement beaucoup plus facilement, des places gratuites de surcroît... Qui a un jour réellement payé avec les horodateurs ? Le nombre de tickets gratuits distribués devait être largement supérieur au nombre de tickets payants ! Nos fameux horodateurs ont été revendus : de quoi payer la mise en place de cette zone bleue (signalisation et peinture).

Les places ont été élargies sur la Grand Place pour un bien meilleur confort des utilisateurs.

Notre centre ville va également se doter de supports pour que nos amis les cyclistes puissent sans appréhension venir en ville et attacher leur vélos ; ces supports seront installés Grand Place, près de la Poste, sur la place Notre Dame dans un premier temps, sachant que c'est un projet qui sera étendu.

SQUARE DES A.F.N.

Le mauvais état de la chaussée et des trottoirs du square des A.F.N. a nécessité une remise en état.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise VATP d'Aire-sur-la-Lys durant le mois de septembre.

Ils ont constitué au niveau des trottoirs au réagréage, au remplacement des bordures, à la création de boîtes de branchement et de bouches d'égout pour la récupération des eaux pluviales, au reprofilage et en la mise en œuvre d'enrobés. Quand à la chaussée, un nouveau tapis d'enrobés a été réalisé ainsi que la création d'un îlot végétalisé au milieu de la placette qui sera planté cet hiver.



les riverains l'attendaient depuis longtemps !

LA SALLE POLYVALENTE DU Bd FOCH

Les travaux de transformation de l'ancienne caserne des pompiers située boulevard Foch ont débuté durant le mois de septembre. La démolition de l'étage du garage jouxtant le bâtiment principal, et le désamiantage ont été réalisés par l'entreprise Leporcq. Un échafaudage sur le pourtour a été monté, pour permettre la dépose de la toiture par l'entreprise Leroy. La couverture du bâtiment principal est en cours. A l'intérieur l'entreprise Lemahieu a commencé le gros œuvre. Le planning est respecté et la fin des travaux est envisagée pour l'été 2009. **La nouvelle équipe municipale a réussie l'obtention d'un fond de 10% supplémentaire non sollicité par l'ancienne majorité, à travers le financement de la CAF.**



Le Plan Local d'Urbanisme avance

Q'EST CE QU'UN PLU ?

- Le **PLU** est un document de planification qui remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). Ce document est issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (Loi SRU de décembre 2000). Il se réalise pour une durée indéterminée. Il définit avec clarté le statut des parcelles à partir d'un projet communal :

le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

- Le **PADD** définit les orientations d'aménagement, et d'urbanisme retenues en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement.

POURQUOI UN PLU A AIRE ?

- Pour mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire conforme aux ambitions de la ville.
- Pour définir un projet de territoire en tenant compte des évolutions du tissu existant.

- Pour maîtriser et organiser l'urbanisation à venir.
- Pour gérer les enjeux environnementaux et paysagers.
- Pour prendre en compte les évolutions juridiques depuis l'adoption du Plan d'Occupation des sols .

Moulin le Comte - Saint-Quentin

Le point le plus fort dans la révision du Plan d'occupation des sols est le développement prévu entre Moulin le Comte et Saint-Quentin.

Ce secteur sera aménagé pour les constructions individuelles sous la forme de ZAC (Zone d'aménagement concerté). Elle a l'avantage de faire baisser le prix du foncier. La commune revend les terrains à prix coûtant après viabilisation.

La ZAC sera particulièrement exigeante en terme de développement durable et comprendra des prescriptions relatives à la récupération des eaux pluviales, au choix des matériaux, des moyens de chauffage etc.

Des informations sur les types d'actions possibles dans le cadre du développement durable seront mises à la disposition des candidats constructeurs.

Ce dossier de ZAC sera établi en même temps que le dossier de révision du Plan d'occupation des sols et devrait donc être applicable au dernier trimestre 09.



Association de Demandeurs d'Emploi et Précaires

UN SOUTIEN PRECIEUX

Installée en 1986 par Bernard Lepetit et André Dellis, l'association a créé l'APARDE en 1987 et Récup'Aire en 1990.

Ces trois associations œuvrent à la réinsertion et au soutien des chômeurs et des précaires.

Les activités sont dirigées vers les familles en détresse, sans emploi ou endettées, et pour certaines, menacées d'expulsion de leur logement.

- La banque alimentaire, distribution de denrées chaque mois.
- La bourse aux vêtements où tout public peut effectuer des achats à des prix dérisoires.
- Un service de courses à domicile.
- Un service d'aide aux devoirs et d'un atelier informatique, pour les enfants.
- La chance aux enfants, association de cadres qui permet à 20 enfants de se rendre à un goûter au stade Bollaert à Lens, à la patinoire ou au musée... Nous travaillons avec les assistantes sociales, les tutrices et les centres communaux d'action sociale.



La brocante de l'ADEP

Dans le cadre de la délivrance de la carte d'identité, l'association ADEP est habilitée à établir une attestation d'accueil, aux personnes sans domicile fixe et à recevoir les déclarations d'élection de domicile des demandeurs de l'allocation RMI.

Notre rôle est important, vu le nombre de chômeurs, la précarité et la pauvreté qui ne cessent de croître. Nous servons 141 familles airoises soit 412 personnes, ainsi que les familles des communes environnantes, soit au total 238 familles et 748 personnes.

L'ADEP est un lieu de ressources morales, un espace de partage, qui a mis en place une action sociale symbolisée par une sortie estivale, l'organisation d'un loto, une brocante.

Aujourd'hui, il faut tenir compte d'une récente catégorie de personnes à aider : les travailleurs « pauvres » qui frappent à notre porte.

Edith Mouquet,
Président de l'ADEP.

Les Restos du Cœur

la commune d'Aire-sur-la-lys les accompagne

NOUVELLE ANTENNE



Le nouveau centre de distribution des Restos du Cœur d'Aire-sur-la-Lys vient de s'installer dans les locaux de l'ancienne cantine de l'école maternelle de la commune au n° 22 de la rue du Fresne, mis à disposition par la municipalité. La campagne des Restos du Cœur sera animée par une équipe dévouée de trente six bénévoles et ses deux responsables Katia et Gérard. Cette antenne, au service des personnes en difficulté d'Aire-sur-La-Lys et ses hameaux couvre un secteur géographique important. Elle est ainsi amenée

à rencontrer des bénéficiaires en provenance de nombreuses communes avoisinantes citons aujourd'hui :

Blessy, Bomy, Campagne les Wardrecques, Febvin Palfart, Isbergues (avec Berguette et Molinghem), Lambres les Aire, Liettes, Linghem, Quernes, Quiestède, Racquinghem, Roquetoire, Wardrecques, Wittes Witternesse, etc.

A ce jour plus de cent familles sont inscrites ce qui représente un équivalent de plus de 1400 repas à distribuer chaque semaine.

Soulignons que les autres familles en difficulté qui n'auraient pas fait les démarches, peuvent toujours se faire connaître, notamment à l'ouverture effective des Restos. Il va de soi que les dossiers des retardataires seront étudiés comme les autres.

Puis la distribution se déroulera chaque Mercredi jusqu'à la fin du mois de Mars 2009, de 9h à 12h et de 14h à 16h. Par contre en raison de Noël et du 1^{er} de l'an, la distribution sera organisée les 23 et 30 décembre aux mêmes heures.

L'Harmonie Batterie Municipale



Les archives de la commune ont conservé une délibération municipale datée du 29 Nivose An 3 (18 janvier 1795) qui mentionne pour la première fois l'existence d'une musique dite de la Garde Nationale et le conseil de la commune décide à travers ce document de la manière dont se déroulera la prise d'armes lors de la fête anniversaire de la mort du roi Capet (Louis XVI).

Dès les premiers jours de la Révolution le 22 juillet 1789, Aire-sur-la-Lys, ville de garnison compte dans ses murs une Garde Nationale. Organisée le 10 août 1789, elle comprend quatre compagnies composées chacune de cent hommes environ.

Les archives font à nouveau mention de la musique en 1799 qui comptent alors 25 musiciens placés sous l'autorité militaire. En 1840 suite à un différend avec la municipalité la société est dissoute. Après d'innombrables discussions en 1841 la musique de la Garde Nationale est reconstituée, elle prend le titre de Musique Communale et des Sapeurs Pompiers par un arrêté du maire en 1868. En août 1939, la Musique communale est dissoute à son tour du fait de guerre. A partir de 1947, l'Harmonie Municipale se constitue et donne la mesure de ses réalisations pour la fête de Sainte Cécile en 1948. Les destinées de l'Harmonie sont

DE LA REVOLUTION A NOS JOURS

confiées en 1950 à Monsieur Roger Squadrelli, celui-ci prend sa retraite en 1992 et transmet sa baguette à Monsieur François-Xavier Martin. Monsieur Alain Carton lui succédera et aujourd'hui Monsieur Philippe François dirige la formation. Lors de la dernière assemblée générale du 20 octobre 2008, présidée par Monsieur Bernard Courti, il a été décidé que la société musicale serait désormais dénommée :

l'Harmonie Batterie Municipale.

Les 25 pionniers de la Garde Nationale qui ont lancé leurs premières notes dans le tumulte de la révolution nous ont quittés depuis longtemps mais après plus de deux cents ans l'Harmonie Batterie Municipale qui compte aujourd'hui 107 exécutants est classée en excellence division 1. Elle est sans conteste la doyenne des sociétés musicales de la région sans elle les fêtes locales, les manifestations publiques et les ducasses ne seraient pas tout à fait les-mêmes.



Désignation d'un nouveau Président

L'équipe municipale a décidé que le président de l'harmonie Batterie Municipal ne serait plus un élu, elle a proposé une liste de personnes. Le choix de l'association s'est porté sur M. Bernard Courti.

LE CAFE BOULOT

La route n'est pas simple quand on cherche un emploi, ensemble... peut-être...

Tous les mardis
de 9h à 11h dans la salle
au dessus de la Halle au Beurre
Grand'Place.



Un tissu associatif fort avec la participation de l'équipe municipale



Vingt-et-un musiciens de l'Harmonie Batterie Municipale ont été mis à l'honneur



Assemblée Générale du Souvenir Français



Assemblée Générale des boulistes



Assemblée Générale Combattants Algérie Tunisie Maroc

JUMELAGE AIRE - LENDRINGSSEN



Une délégation de la ville de Lendringesen est venue à Aire-sur-la-lys pour rencontrer la nouvelle équipe municipale et relancer les contacts entre les deux villes jumelles.

Monsieur Norbert Oehlenberg, président de l'association « les Amis d'Aire-sur-la-Lys », a donc été reçu en mairie par Monsieur Jean-Claude Dissaux et le bureau municipal.



FESTIVAL DE L'ANDOUILLE

Malgré une météo capricieuse, le 47^e Festival de l'Andouille qui s'est déroulé le 7 septembre dernier reste le grand rendez-vous festif de la ville d'Aire-sur-la-Lys. Nous avons pu apprécier la qualité des différents groupes folkloriques du cortège sur une zone de parade spécialement aménagée sur la Grand'place afin qu'un maximum de spectateurs puissent profiter des évolutions.

Le traditionnel jet de l'Andouille s'est effectué du haut du Bailliage par les élus avec le concours de Myriam Abel et des charcutiers d'Aire-sur-la-Lys vêtus du costume de la confrérie de l'Andouille.

La partie spectacle a débuté avec Myriam Abel qui a offert une prestation de qualité avec sa voix exceptionnelle et des morceaux choisis. C'est une artiste simple mais également disponible. Elle a évoqué à plusieurs reprises sa joie d'être à Aire-sur-la-Lys. En seconde partie, Gilbert Montagné et ses musiciens ont livré un véritable show en faisant



participer la foule. A noter qu'avant de prendre part à une séance de dédicace, il a reçu un jeune fan non-voyant dans sa loge et nous reconnaissons là, l'homme de cœur.

La réussite de cette édition est à mettre au crédit de tous les participants. Encore un grand merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2009.

LE REPAS DES AINES

Le dimanche 14 septembre 2008, nos Aînés, s'étaient déplacés nombreux pour venir assister au traditionnel repas annuel sous le chapiteau place de la Gare. En présence des élus et de l'abbé Dubrœucq, 670 convives ont pu apprécier la cuisine de l'équipe d'Antoine Riffart.

Le repas fut rythmé par l'orchestre de Jean-Paul Doutriaux. La piste de danse n'a pas désempilé. Nous avons eu l'occasion de féliciter pour leur présence parmi nous :

M^e Maximilienne Vanhoutte, centenaire et M. Jean Lefebvre, 95 ans.

Il est regrettable que les élus de la liste « Aire souffle d'Avenir » ne se soient manifestés lors de cette agréable journée au profit de nos aînés... cela est dommage! Depuis que nous sommes élus, il n'a



M. le maire offre des mastelles aux aînés.

encore jamais été question d'opinion de droite ou de gauche, de politique politicienne, mais seulement de discussion de travail pour l'intérêt de la ville et des aînés. La concertation, la discussion, l'entente sont les maîtres mots de notre équipe municipale.

LE 90^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Le mardi 11 novembre 2008, a eu lieu la célébration des quatre-vingt-dix ans de la signature de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale. En présence de plus de 120 enfants des écoles primaires qui ont chanté la Marseillaise, de l'Harmonie Batterie Municipale, du corps des Sapeurs-Pompiers, des porte-drapeaux et délégués des associations patriotiques, suivis des élus. En clôture, un lâché de pigeons en plein ciel a permis de symboliser la mémoire de cette commémoration.



Plus de 120 enfants des écoles ont chanté la Marseillaise



Le lâché de pigeons par l'association l'étrincelle

Désirs d'Aire

Manquons-nous de civisme ?
OUI et nous sommes tous concernés !

Nous râtons sur le stationnement, sur la propreté des rues... Nous sommes tous acteurs et nous voyons des exemples de cette incivilité. Si les différentes équipes municipales ont pris des décisions sur le stationnement, c'est qu'il n'était pas possible de faire autrement : voitures ventouses, je me gare devant car je ne veux pas faire 20 mètres à pied...

Et la propreté ? Papiers, canettes, déjections, cartons d'emballage devant les commerces, ordures ménagères sorties avec beaucoup d'avance sont sur nos trottoirs et

dans nos fossés. C'est nos déchets ! La propreté d'Aire-sur-la-Lys est l'une des conditions essentielles du bien-être de ses habitants mais également de son attractivité touristique ou commerciale. Aire-sur-la-Lys est en effet à la fois un lieu touristique pour ces monuments et sa campagne, un lieu de commerces. Aire-sur-la-Lys est avant tout la ville de ceux qui y vivent et il n'est pas possible de mettre en place une politique de la propreté sans être à l'écoute des attentes des habitants, des commerçants et sans connaître leurs priorités. La propreté implique donc un engagement constant et une discipline quotidienne pour les usagers mais

aussi pour les commerçants. C'est dans le cadre d'un dispositif de concertation que les Airois pourraient apporter leur contribution active aux débats, aux projets ou aux choix, qui les touchent dans leur vie quotidienne. C'est en consultant les habitants et en créant des conseils de quartier que nous pourrions identifier les problèmes propres à notre ville et établir la marche à suivre. L'incivilité est une préoccupation incontournable pour chaque équipe municipale. Dans ce domaine, nous devons établir un contrat qui nous fournira une méthode adaptée aux besoins.

Y. Ballanfat et F. Hubert.



Au travers de cet article, nous présentons nos excuses aux aînés pour notre absence lors du repas annuel, organisé en septembre. L'invitation à cette manifestation nous étant parvenue, à quelques heures de ce rendez-vous !

Ces huit mois déjà passés, nous ont permis de nous faire une première idée du fonctionnement de la nouvelle municipalité socialiste d'Aire-sur-la-Lys.

Malgré notre proposition de ne pas mettre en œuvre le projet de suppression des horodateurs, vous avez constaté que cette municipalité a ruiné les investissements effectués ces dernières années. Pour quel coût ? Pour quelle finalité ?

Le projet d'urbanisme présenté lors d'une commission et d'une réunion publique n'a pas été discuté, il

nous a été imposé. En effet, si les développements d'urbanisme dans le centre du hameau de Saint-Quentin (projets, d'ailleurs issus de la municipalité sortante), nous semblent intéressants, par contre l'implantation au hameau de Lenglet d'une nouvelle concentration de logements nous paraît tout à fait inappropriée. En effet, ce secteur présente déjà une densité de logement importante, d'une part, et d'autre part l'expropriation du dernier agriculteur est dommageable à divers titres.

D'autre part, que sont devenus les projets de développement de la zone Saint-Martin ? Nous sommes extrêmement surpris que M. le Maire, président de la communauté de communes, incite

les entreprises industrielles à ne pas s'installer sur cette zone, mais à s'implanter à proximité du hameau de Lenglet. M. le maire n'aurait-il décidé de ces orientations que pour justifier, à moyen terme, la voie de contournement ?

Enfin, c'est avec soulagement que nous constatons le début des travaux de la salle polyvalente (ancienne caserne des pompiers). Nous souhaitons une issue heureuse et rapide également à la mise en place du relais assistante maternelle, de la salle des sports à proximité du lycée Vauban et de l'école du Fresnes, projets développés antérieurement.

*O. Cousin - A. Delpouve
M.F. Duriez - G. Fievet*

LE SAMEDI 11 OCTOBRE 2008

La municipalité a été mise à l'honneur lors de la remise des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

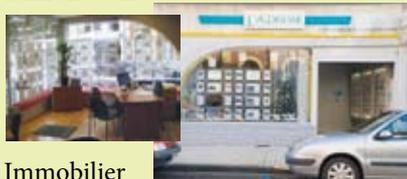
à
M. Jean-Claude Dissaux
Président de la Fédération des Caisses d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais
Président de la Caisse d'Allocations Familiales de Calais
Conseiller Général
Président de la Communauté de Communes du Pays d'Aire
Maire d'Aire-sur-la-Lys

par
M. Roland Huguet
Ancien Président du Conseil Général du Pas-de-Calais
Membre Honoraire du Parlement



L'Adresse, L'Immobilière Cocquempot

16, Rue de Saint-Omer
03 21 11 14 14
iannonces.fr



Immobilier

Crocalim & Plus

2, Place du Castel - 03 21 93 32 51
crocalim.onlc.fr



Alimentation et accessoires
Chiens, chats, chevaux
Equipement du cavalier.

Le Logis de la Lys

35, Rue d'Isbergues - 03 21 11 10 46
logisdela lys.com



Hôtel
Restaurant
Salon - Bar



A'Lys B.

17, rue Notre Dame - 03 21 93 15 29



Prêt à porter
Féminin
du 34 au 54.

Dcadence

27, rue de Saint-Omer - 03 21 11 45 89



Prêt à porter
Féminin et chaussures.

Maxi' Pizz

48, Grand'Place - 03 21 12 43 30



Pizzeria

Art & ongles

16, Grand'Place - 03 21 66 65 25
artetongles.com



Onglerie femme et homme
au salon ou à domicile.

Instant de Plénitude

20, Rue de Paris - 03 21 93 24 49
instantdeplenitude.com



spa
femme et homme.

Mimitoy's

5, Place du Rivage - 03 21 88 90 25
mimitoys.fr



jouets et jeux

L'atelier Marie

2, Place du Castel - 06 99 49 23 07
atelier-marie.fr



Loisirs
Déco
Bijoux.

Vos nouvelles enseignes

La ville et ses habitants sont heureux d'accueillir de nouveaux commerçants, signe de vitalité du commerce de proximité, dans notre cité. Ce renforcement du tissu commercial vient compléter les points de vente existants.

**Nous leur souhaitons
une belle réussite !**





Aire-sur-la-Lys met en service le Numéro Unique 03 21 11 59 90

Un nouveau service, mis en place à l'intention des Airois :

En le composant vous pourrez obtenir tous les renseignements concernant la vie locale mais aussi déposer vos réclamations ou demandes d'intervention.

Tous les appels feront l'objet d'un suivi.

Une réponse sera donnée immédiatement ou avant 17 h si l'appel est passé avant 12 h et 11 h le lendemain si l'appel est passé après 14 h.

Quels types d'appels transiteront par ce numéro ?

- Les réclamations diverses sur la voirie, l'éclairage public, la propreté, les collectes de déchets etc.
- Les demandes de renseignements de toute nature et notamment sur les fêtes, le marché, les brocantes, les permanences diverses en Mairie et au CCAS, les permanences du maire et des adjoints, les horaires des différents services publics, etc.

Ne sont pas pris en compte sur le Numéro Unique :

- Les demandes de rendez-vous avec les élus ou les chefs de service
- Les demandes spécifiques traitées par les services (état civil - comptabilité ...)

**Du lundi au
vendredi
de 8h à 12h
et de 14h à 17h30**

Du vendredi 19 au mardi 23 décembre 08

Le Marché de Noël

*organisé par l'Office de Tourisme
et la Municipalité aura lieu durant
presque une semaine.*

*Vous pourrez flâner dans la
douce ambiance de Noël et
découvrir les trésors d'une
quarantaine d'exposants tout en
vous réjouissant des multiples
animations.*



*vendredi, lundi et mardi
de 14h à 19h,
le Week-end de 14h à 20h.*